de S. M. I. a été annoncé par de nouvelles salves d'artillerie.

— C'est demain que les fêtes du Bayram doivent commencer, et à cette occasion, les bureaux de la Porte seront fermés depuis aujourd'hui jusqu'à jeudi. Ce jour-là les fonctionnaires et les employés des différents départements ministériels se rendront à leurs bureaux pour faire et recevoir les visites de félicitation d'usage.

— S. M. le Sultan a ordonné qu'il fût frappé à l'hôtel de la Monnaie une grande médaille d'or en commémoration de la restauration de Ste-Sophie. Cette médaille représentera sur un côté la mosquée et de l'autre sur l'autre le *Tourra*. Le soin que le Sultan prend de faire consulter cette inauguration qui remplera parmi les faits les plus importants de son règne, les frais énormes qu'elle a entraînés, prouvent que S. M. I. a voulu donner à cet acte toute la portée qu'il pouvait renfermer. Le succès répondra à ses efforts, et l'Europe, apprenant, entr'autres, ce fait mémorable, reviendra, comme elle commence à le faire depuis quelque temps, de ses injustes préventions et comprendra que la Turquie, dans les conditions présentes où elle se trouve et par l'venir que son gouvernement lui prépare avec un zèle et une activité au-dessus de tout éloge, a le droit, dès à présent, de reprendre sa place parmi les puissances les plus considérables.

— La rentrée des classes dans la plupart des écoles Musulmanes aura lieu après les fêtes du Bayram.

— M. Jean Biberaro, qui se trouvait à Constantinople depuis quelques jours, est parti mardi dernier, à bord du bateau à vapeur du Lloyd autrichien, pour se rendre à Galatz, et de la continuer sa route pour Bucharest.

— Un bien triste événement est arrivé ces jours derniers à Braïla. Au moment où le bateau à vapeur autrichien le *Comte Stürmer*, sur lequel était le hospodar de Valachie, avec toute sa suite, arrivait dans ce port, M. Villara, gendre et aide-de-camp du prince, est tombé dans le Danube, et son corps n'a pu être retrouvé que deux heures après ce malheureux accident.

— M. J. Guillaume, directeur de la compagnie équestre nouvellement arrivée à Constantinople, continue à donner des représentations dont le succès croît chaque jour. La force et la légèreté des acteurs, la grâce des danseuses, l'élégance et la richesse des costumes, la variété des tours exécutés, tout est fait pour leur mériter la bienveillance du public.

— On nous prie d'insérer la rectification suivante au sujet de l'incident arrivé lundi soir au Théâtre Italien:

Le cric qui soutient le cylindre de la machine n'était relevé, cette dernière a laissé, par une action graduelle, descendre le lustre, au grand préjudice des verres et des cristaux; mais il ne pouvait se faire que, dans le cas où il y eût du monde dans la salle, cet accident pût mettre en danger les vies des personnes; cette chûte s'était faite assez lentement pour donner à tous ceux qui auraient pu se trouver dans la salle le temps de se retirer.

— Le *Morning-Advertiser* du 30 juillet annonce que la Reine d'Angleterre a fait sur ses cassette particulière, une pension de 200 liv. sterl. (3,000 fr.) à M. Thomas Wgharn, connu par ses nouveaux voyages dans l'Inde, entrepris dans le but de s'assurer laquelle des voies continentales était la plus courte pour le service de la malle de l'Inde.

EXAMENS DE L'ÉCOLE ET DU COLLÉGE ANGLAIS DE MALTE.

(Extrait du *Malta Times* du 3 juillet 1849)

(Voir aux Annonces)

La semaine passée ont eu lieu les examens des élèves au collège protestant de Saint-Julien, en présence d'une foule nombreuse. Le résultat en a été de nature à faire le plus grand honneur à cette institution, dont nous espérons voir la prospérité s'accroître chaque jour et qu'on promet déjà, comme étant le but de sa fondation, de devenir un agent actif de civilisation dans le Levant.

Les élèves de l'école, outre les examens dans les diverses branches d'éducation enseignée au collège, ont fourni la preuve que rien n'a été négligé pour la culture de leur intelligence. En même temps, un compte-rendu fait sur les arrangements intérieurs fait voir que la plus délicate attention, la plus vive sollicitude, ont présidé à ce qui a rapport au comfort des élèves; en un mot, nous pensons qu'il serait difficile de trouver dans quelque pays que ce soit un établissement qui combinât mieux le bonheur du foyer domestique avec les avantages de l'éducation de collège. Nous allons, pour la satisfaction de nos lecteurs, donner le sommaire du programme des examens et la liste des élèves qui ont obtenu des prix.

Les examens pour les langues arabe, turque, allemande et grecque avaient été fixés au mardi 26 juin, et eurent lieu en privé devant les professeurs respectifs qui les enseignent, ces cours n'étant pas suivis par tous les élèves.

Le lendemain, 27 juin, eurent lieu les examens pour le français, l'italien, le latin, l'arithmétique, les mathématiques, l'histoire et la géographie. Beaucoup de monde y assista; c'était, pour la plupart, les parents des élèves et les amis de leurs familles. Le résultat donna la plus haute satisfaction à l'auditoire. Pour ce qui concerne surtout les deux langues italienne et latine, les examens ne laissèrent rien à désirer; maîtres et élèves méritent les plus grands éloges. La solennité de ce jour finit à une heure de l'après-midi, après quatre heures consacrées à l'exercice des langues. L'ombrage, en se dispersant, ne manqua pas de témoigner tout le plaisir qu'il en avait éprouvé.

Le 28, vers les neuf heures du matin, les examens recommencèrent et portèrent, pour une heure et demie, sur les Saintes-Ecritures. La salle avait été élégamment décorée de myrtes, de lauriers et de drapeaux, et la compagnie ne fut pas moins charmée de voir se manifester l'attention de la part des élèves que des réponses satisfaisantes faites par eux à toutes les questions qui leur furent adressées. Plusieurs d'entr'eux déployèrent des connaissances vraiment étonnantes pour leur âge, donnant ainsi la preuve que les professeurs n'épargnent aucun soin, aucune peine, pour les rendre dignes de tenir la place la plus honorable dans la société. A la fin de ces examens, la prière de Notre-Seigneur fut récitée par quelques élèves dans non moins de dix langues différentes.

Le chef des études informa alors la compagnie que les élèves désiraient réciter quelques pièces qu'ils avaient étudiées de leur propre volonté pendant les heures de récréation. Ils espéraient que comme ils n'avaient pas reçu de direction à cet égard, l'auditoire userait envers eux d'indulgence.

La première pièce fut l'ancienne Grèce, par lord Byron; récitée par un jeune athénien qui ne se trouve que depuis un an à l'école, fut accueillie avec beaucoup de plaisir. Cet élève est le fils d'une femme qui a été immortalisée par le noble poète dans sa pièce ayant pour titre: *La Fierge d'Athènes*. Des applaudissements prolongés témoignèrent à l'élève que ses efforts avaient été appréciés.

Des extraits du Dante et du Tasse, quelques pièces en allemand et en anglais suivirent et ne furent pas moins applaudis. Un des élèves les plus âgés, étudiant en théologie, débuta avec le beau sujet de l'histoire de lord Chatham sur la guerre d'Amérique.

La compagnie se retira alors pour quelques minutes dans une autre salle, et en revenant dans celle des études, le chef-maître voulut procéder à la distribution des prix; mais il fut instamment prié de permettre que quelques nouvelles pièces fussent récitées, et les élèves firent avec empressement, après quoi la distribution commença. Voici les noms des élèves qui ont obtenu des prix:

PREMIÈRE CLASSE.		SECONDE CLASSE.	
Latin	Innes aîné	Latin	Innes aîné
Français	Gibbs	Français	Hore
Italien	Gibbs	Italien	Hodne
Mathematiq.	Teifer	Hist. et Géo.	Black
Écriture	Turner aîné	Arithmétiq.	Crockford
Conduite	Parsons aîné	Conduite	Black
Application	Gibbs	Application	Innes aîné

Des prix ont été également accordés pour

Allemand	Gibbs	Stes Écritut.	Henning c.
Arabe	Dupuis, abs.	Projections	Innes cad.
Turc	Innes aîné	Dessin	*Doutrar*
Grec	Black	Jardinage	Black

Le prix de grec a été donné par M. Lowndes, qui se trouvant présent à la solennité, a reçu pour cette bienveillance le titre de professeur.

La distribution des prix terminée, le chef moniteur se leva et dit qu'il était chargé par les élèves de témoigner au premier professeur leur gratitude, pour la bonté constante qu'il leur avait témoignée, les soins nombreux qu'il avait eus à leur instruction et à leur comfort personnel. Celui-ci exprima la satisfaction que lui causait ce témoignage public et en reporta le mérite au comité.

Les élèves récitèrent encore quelques pièces poétiques en italien, en allemand et en français, et une épigrame de Virgile avec une justesse remarquable, puis le premier professeur remercia le nombreux auditoire de la bienveillante attention avec laquelle il avait suivi tous les exercices, et annonça que plusieurs nouveaux élèves étaient attendus au collège, pour le courant du mois de septembre, de diverses parties de l'Europe. En quittant la chaire, il fut vivement applaudi.

Lorsque les assistans se retirèrent, soixante-dix personnes environ s'assirent autour d'une table et prirent part à un élégant dîner, et comme cependant il était l'anniversaire du couronnement de la reine, la santé de S. M. fut portée avec enthousiasme; elle du vice-principal, du premier professeur, etc., vinrent ensuite. Au sortir de table, les élèves entonnèrent le chant national. C'est ainsi que se termina cette solennité.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 3 août.)

Le Président de la République continue ses voyages dans les départements.

A Angers, il a répondu, en ces termes, à un toast porté par le maire de cette ville:

« Messieurs, en parcourant votre ville au milieu des acclamations de la population, je ne demandais ce que j'avais fait pour mériter un accueil si flatteur, si enthousiaste.

« Ce n'est pas seulement parce que je suis le niveu de l'homme qui fit casser toutes mes dignités civiles, que vous me recevez avec tant de bienveillance; je n'ai ni son génie ni sa puissance; mais ce qui explique vos acclamations, c'est que je représente ce système de modération et de conciliation qui a été inaugurè par la République, ce système, qui consiste à amener en France, non cette liberté sans frein qui permets chacun de faire ce qu'il veut, mais la liberté des peuples civilisés, qui permet à chacun de faire ce qui ne peut nuire à la communauté.

« Sous tous les régimes il y aura, je le sais, des victimes de la loi, mais tant que je serai président de la République, il n'y aura pas de parti opprimé.

« Aucune ville mieux qu'Angers ne comprend, je crois, cette sage politique; aussi je suis heureux de confondre cette ville dans le toast que je lui adresse avec le vœu et sainte liberté que nous voulons tous faire triompher. »

A Nantes, le Président de la République, a prononcé dans un banquet de 1,500 couverts, le discours suivant qui a été accueilli avec le plus vif enthousiasme par les assistans:

« Messieurs, a dit Louis-Napoléon Bonaparte,

« Le voyage que j'ai fait pour venir ici auprès de vous, m'entraîne quelquefois, grave dans mon cœur, car il a été fertile en souvenirs et en espoirs.

« Ce n'est pas sans émotion que j'ai vu ce grand fleuve, derrière lequel se sont refugiés les derniers glorieux bataillons de notre grande armée; ce n'est pas sans émotion que je me suis arrêté avec respect devant le tombeau de Cambronne. Ce n'est pas sans émotion qu'aujourd'hui, assis au milieu de vous, je me trouve en face de la statue de Cambronne. Tous ces souvenirs, si noblement appréciés par vous, me prouvent que si le sort le voulait, nous serions encore la grande nation par les armes. Mais il y a une gloire tout aussi grande aujourd'hui, c'est de nous opposer à toute guerre civile et à toute guerre étrangère, et de grandir par le développement progressif de notre industrie et de notre commerce. Voyez cette forêt de mâts qui languissent dans votre port; elle n'attend qu'un souffle pour porter au bout du monde les produits de notre civilisation.

« Soyons unis, oublions toute cause de dissension, soyons dévoués à l'ordre et aux grands intérêts de notre pays, et bientôt nous serons encore la grande nation par les arts, par l'industrie, par le commerce. La ville de Nantes, qui me reçoit si bien aujourd'hui, est vivement intéressée dans cette question, car elle est destinée par sa position à atteindre le plus haut degré de prospérité commerciale.

« Je bois donc à l'avenir de la ville de Nantes et à sa prospérité! »

La question de prorogation de l'assemblée législative de France, qui préoccupait si vivement les esprits depuis quelque temps, a été tranchée affirmativement par cette assemblée. Les séances seront décidément suspendues du 13 août au 1er octobre; mais le vote qui a sanctionné cette résolution n'a pas été rendu à la majorité habituelle. 258 voix ont protesté contre cette interruption des travaux de l'assemblée, et 308 l'ont admise. C'est la plus forte majorité qui se soit produite encore depuis la réunion de l'assemblée législative. Elle est due à l'adjonction d'une centaine de membres de la Montagne qui repoussaient le projet de loi.

Cette scission, opérée sur cette question au sein de la majorité, avait été précédée la veille d'une séance très orageuse tenue par la réunion du conseil d'état, séance dans laquelle les cent membres récalcitrans se sont retirés plutôt que de se soumettre au vote de la majorité qui décidait qu'on appuierait la prorogation.

Dans une des dernières séances de la chambre, M. Passy a dit qu'il pensait pouvoir présenter d'ici à quelques jours le budget de 1850, en balançant les recettes avec les dépenses, honneur très grand pour le ministre et pour le gouvernement de la république, cette régularité n'ayant pas eu lieu depuis dix ans. Pour les dépenses extraordinaires, M. Passy a annoncé qu'il n'en proposerait aucune sans proposer en même temps le moyen spécial d'y faire face. Ces déclarations sont d'un bon augure et ont produit un bon effet.

On a distribué à l'Assemblée le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi présenté par le ministre de la guerre, ayant pour but d'ajouter un quatrième bataillon à chacun des deux régimens de la légion étrangère. L'effectif actuel de la légion étrangère est de 6,491 hommes, qui, au 1er janvier de cette année, se décomposaient ainsi qu'il suit d'après leur nationalité.

Allemands	2,337
Belges et Hollandais	2,125
Espagnols et Portugais	735
Français	304
Suisses	216
Piémontais, Italiens	170
Polonais, Russes, Suédois	64
Anglais	20

La commission repousse l'augmentation demandée des cadres de la légion étrangère. Voici les motifs que le rapporteur, M. Bineau, fait connaître à l'appui de la résolution de la commission:

« Quels sont les élémens principaux de cette légion?

« Sont-ce les Polonais dont la nationalité a été brisée et qui, exigeant un trop long exil, auraient pu chercher dans la légion étrangère une seconde patrie? Non, les Polonais y sont à peine représentés.

« Ce sont les Allemands, les Hollandais et les Belges: à eux seuls ils en forment plus des trois quarts.

« Est-ce que cependant ces Allemands, ces Hollandais et ces Belges n'auraient pas pu rentrer dans leur patrie? Nul ne doutera que pendant ces dernières années, beaucoup d'entre eux l'auraient pu sans difficulté. S'ils ne l'ont pas fait, c'est à cause de leur incorporation dans la légion étrangère; c'est à cause soit des avantages qu'ils y trouvent, soit des obstacles qu'elle apporte à leur départ, par suite de l'engagement de trois à cinq ans qu'ils ont dû y contracter.

« Nous devons ajouter, dit le rapporteur, que ces cadres ne paraissent pas aujourd'hui tout à fait complets, et, d'autre part, que les réfugiés des dernières événemens politiques sont beaucoup moins nombreux qu'on ne l'avait pensé d'abord.

« Il ne nous est venu et ne nous viendra sans doute du Piémont qu'un petit nombre de réfugiés. C'est vers la Suisse qu'ils se sont dirigés, et les ordres donnés par le gouvernement interdisent avec raison notre territoire à tous ceux qui sont déjà trouvés en Suisse au moment où ils ont été rendus.

« De Piémont, de Sicile et de Toscane les fugitifs se sont refugiés en Corse; mais déjà quelques uns ont été renvoyés à Gênes, qui consentait à les recevoir.

« Rome ne peut nous envoyer aucun réfugié; car notre hospitalité, si généreuse qu'elle soit, ne peut aller jusqu'à donner asile à ceux qui viennent de combattre contre nous.

« Ainsi, nous pouvons espérer que le nombre des réfugiés sera restreint dans des limites assez étroites.

« D'un autre côté, la légion étrangère présente encore quelques vacances. »

On lit dans la *Patrie*:

« Le projet de loi qui défère à la haute Cour de justice le jugement du complot du 13 juin, sera présenté samedi prochain à l'Assemblée.

« L'instruction touche à sa fin. La haute Cour de justice se réunira au palais de Versailles. Le procureur-général s'y est rendu hier pour ordonner les dispositions convenables. »

Par la mort du maréchal Molitor, le nombre des maréchaux de France se trouve réduit à cinq: M. Soult, nommé sous l'Empire, et MM. Gérard, Sébastiani, Reille et Dode de la Brunerie, nommés sous le règne de Louis-Philippe. M. Maramont, également promu par l'Empereur à cette haute dignité, ne figure plus sur la liste des maréchaux depuis la révolution de juillet 1830.

On assurait à l'assemblée nationale que M. le maréchal Gérard allait reprendre les hautes fonctions de chancelier de la Légion-d'Honneur, qu'il remplissait au moment de la révolution de février. Dans le cas où l'état de santé du maréchal ne lui permettrait pas de rentrer dans ses fonctions, M. le général Arrighi de Padoue, le doyen des généraux de division, et l'un des représentans actuels de la Corse, serait désigné pour remplacer le maréchal Molitor.

Le remplacement de M. Baudin dans le commandement de l'escadre de la Méditerranée par M. Parceval-Deschênes, a été l'objet de beaucoup de commentaires et de suppositions. On dit qu'une dépêche ministérielle, dont l'amiral n'a pas accepté les termes blessans pour sa dignité personnelle et pour l'honneur du commandant de l'escadre, est l'origine du dissentiment entre l'amiral et M. de Tracy. C'est lui-même qui a volontairement sacrifié son commandement ed demandant au ministre la suppression de la dépêche ou un successeur.

ANGLETERRE.

(Londres, 2 août.)

La session des Chambres anglaises a été close hier. Le parlement a été prorogé par commission, la Reine étant déjà partie pour l'Irlande.

C'est le grand chancelier qui a lu le discours de clôture. Les affaires du Danemark sont les seules affaires extérieures dont la Reine fasse mention; pour le reste, elle exprime, comme d'usage, sa confiance dans le maintien de la paix générale.

La Reine d'Angleterre est assez heureuse pour pouvoir féliciter son peuple de ce qu'il est resté fidèle aux lois nationales, et de ce que la Constitution anglaise rend l'ordre et la liberté compatible l'un avec l'autre.

L'Irlande apporte son contingent habituel: la misère et l'impôt. C'est le revers de la médaille.

Voici le discours du gouvernement anglais:

« Milords et Messieurs,

« Nous avons reçu l'ordre de S. M. de vous informer que l'état des affaires publiques lui permet de vous dispenser de siéger au Parlement et de clore la présente session.

« S. M. nous a ordonné d'exprimer sa satisfaction à vous et à ses fidèles sujets lorsque vous vous êtes acquittés des graves et pénibles devoirs qui vous avaient été dévolus.

« La Reine a donné sa sanction à l'importante mesure que vous avez voté pour amender les lois de la navigation, dans l'entière confiance que l'esprit d'entreprise, l'habileté et le courage de son peuple lui assureront une large part dans le commerce du monde et maintiendront sur les mers l'ancien renom de ces pays.

« La Reine nous a ordonné de vous informer que le caractère amical *(friendly character)* de ses relations avec les puissances étrangères lui donne une juste confiance dans la continuation de la paix.

« Les préliminaires de la paix entre la Prusse et le Danemark ont été signés sous la médiation de S. M.; et S. M. compte que cette convention sera le préliminaire d'un traité définitif et permanent. Les efforts de S. M. continueront de tendre à promouvoir le rétablissement de la paix dans les parties de l'Europe où elle a été interrompue.

« Messieurs de la Chambre des Communes,

« La Reine nous ordonne de vous remercier de l'allocation que vous avez voté pour le service public.

« Les dépenses publiques ont subi de considérables réduction cette année, et S. M. continuera d'appliquer une vigilante économie à toutes les branches du service public.

« Milords et Messieurs,

« La Reine nous ordonne de vous féliciter de l'heureuse issue de la guerre de Punjab. Les efforts du gouvernement dans les Indes, et la bravoure de l'armée sur le champ de bataille, ont droit aux plus sincères remerciemens de S. M.

« La Reine a ressenti avec vive plaisir l'esprit d'obéissance aux lois manifesté par ses sujets pendant la période qui s'est écoulée depuis que S. M. a adressé la parole à son Parlement.

« C'est le trait caractéristique de notre Constitution, qu'il rend le maintien de l'ordre compatible avec la plus complète jouissance de la liberté civile et religieuse.

« A la satisfaction avec laquelle S. M. a vu le progrès paisible de son peuple dans les arts et l'industrie, s'est mêlée l'affliction que lui cause la continuation d'une rigoureuse détresse dans une partie du Royaume-Uni.

« La Reine a vu avec plaisir vos efforts généreux pour atténuer la gravité de cette calamité. S. M. nous ordonne de vous remercier de l'attention constante donne par vous à des mesures de nature à améliorer la condition générale de l'Irlande. La Reine espère ardemment qu'il plaira au Tout-Puissant dispensateur des événemens, de favoriser l'effet des lois sanctionnées par le Parlement et d'accorder à son peuple irlandais, pour le récompenser de la patience et de la résignation avec lesquelles il a supporté ses longues souffrances la bénédiction d'une abondante récolte et de la paix intérieure. »

Le président déclare que, par l'ordre de S. M., le Parlement est prorogé jusqu'au mardi 9 octobre prochain.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 1er août.

M. Milnes: Il résulte des nouvelles données par les journaux que le gouverneur de Malte n'a pas voulu permettre à des réfugiés de Rome de débarquer dans l'île. Quelque opinion que puisse avoir sur l'affaire de Rome, la bravoure du peuple romain a inspiré une vive sympathie à tout le monde civilisé. Je veux savoir si le gouverneur de Malte a manqué aux devoirs de l'hospitalité aussi gravement que cela a eu lieu si fréquemment dans d'autres pays.

M. Hawes: Il est arrivé tant de réfugiés à Malte que le gouverneur a été obligé, sous sa responsabilité, de limiter le nombre de ceux qui ont pu débarquer, et cela pour maintenir la tranquillité dans l'île.

Lord Nugent: La proclamation que le général Haynau a adressée aux Hongrois avant de quitter Pesth a inspiré de vives inquiétudes à un grand nombre de sujets de S. M. Aux termes de cette proclamation tout délit politique sera puni de mort sur-le-champ. Je soutiens que jamais on n'a puni de mort des délits tels que ceux-ci: Port d'un costume révolutionnaire, propagation de fausses nouvelles, insultes aux soldats; en sorte que les soldats seront juges et parties. Je prie lord Palmerston de me dire si cette proclamation, que je n'ose vraiment croire véritable, est authentique ou non.

Lord Palmerston: Le gouvernement a lu, comme toute autre personne, avec peine la proclamation dont vient de parler le noble lord. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage. Comme elle ne m'a pas été communiquée officiellement, j'ignore si elle est authentique ou non.

Lord Nugent: Mais le gouvernement est-il du moins disposé à interposer son autorité pour arrêter la perpétration d'horreurs comme celles qui se commettent en Hongrie?

Lord Palmerston: Le gouvernement appréciera les circonstances pour savoir ce qu'il devra faire plus tard.

L'huissier de la verge noire appelle les Communes à la barre de la Chambre du Lord, pour entendre proroger le Parlement. Tous les membres suivent le président. Vingt minutes avant quatre heures, le président revient suivi de quarante membres. Ils se réunissent autour du bureau; le président donne lecture du discours de S. M. (Voir plus haut.) La session est levée. Ainsi s'est terminée la session de 1849.

Un second *meeting* a été tenu à Londres en faveur de la cause hongroise. Nous nous abstenons d'en faire le compte-rendu par les mêmes causes qui nous ont dicté la réserve que nous nous sommes imposée dans notre dernier numéro.

On annonce que les biens de M. Hudson, qui était, comme l'on sait, à la tête de plusieurs lignes de chemins de fer en Angleterre, et qui y avait gagné une telle fortune qu'on ne l'appelait plus que le *Roi des chemins de fer*, sont sur le point d'être vendus judiciairement, par suite de sa déconfiture. Ils sont évalués ainsi qu'il suit: Londesborough, du duc de Devonshire, 470,000 liv. st. ou 11 millions 750,000 fr.; Balderby, 108,000 liv. st. ou 2 millions 700,000 fr.; Octon-Grange, 40,000 liv. st ou 2 millions; Newby-Park, 22,000 liv. st. ou 550,000 fr.; Gibraltar-house (dans Hyde-Park), 18,000 liv. st. ou 450,000 fr.— Total approximatif, 700,000 liv. st. ou 17 millions 500,000 fr.

AUTRICHE.

(Vienne, 30 juillet.)

La diligence de Vienne à Bude a été arrêtée ces jours derniers près de Bitske par des insurgés, qui ont pris la correspondance et 6,000 florins en billets de la Banque qu'elle renfermait et fait prisonniers le conducteur et un employé qui l'accompagnait.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

(Berlin, 28 juillet.)

Le choléra, à Berlin, est heureusement entré dans sa période décroissante. Le nombre des nouveaux cas de cette épidémie, qui s'était élevé jusqu'à 130 et plus par jour, est maintenant tombé au-dessous de 60.

La levée de l'état de siège a été suivie d'une foule de mesures très rigoureuses. Les étrangers sont soumis à un contrôle sévère. Les passeports des voyageurs sont l'objet d'un examen minutieux.

ITALIE.

D'après les nouvelles de Rome du 24 juillet, la plus grande tranquillité règne dans la ville et la réorganisation des administrations municipales est complétée.

Il se confirme que le cabinet autrichien marche entièrement d'accord avec la France et l'Angleterre dans la question des affaires de Rome, et que parmi les ambassadeurs des Etats catholiques résidant à Gaëte, ceux de ces trois puissances constituent le parti libéral.

Garibaldi a franchi le 24 la frontière de Toscane, et a campé dans un village de la Romagne. On ne sait maintenant s'il n'essaiera pas de rentrer en Toscane pour se diriger par les montagnes vers le pays de Gênes, dans les Etats sardes. On lui prête en effet ce projet. Il aurait, dit-on, juré de ne déposer les armes que devant les troupes d'une puissance italienne. Garibaldi, lorsqu'il bloquait la ville d'Arezzo, avait envoyé un détachement de 50 cavaliers dans une direction opposée à celle qu'il comptait suivre, pour tromper la colonne autrichienne, artifice qui lui a réussi. Mais les 50 cavaliers ont été coupés et obligés de se rendre. On les a conduits à Livourne, où ils devront s'embarquer.

Voici le texte de la réponse faite par le grand-duc Léopold, le 24 juillet, à la députation de la ville de Lucques. Cette réponse est remarquable en ce qu'elle annonce for-